



8 avril 2024 - **Communiqué de presse** - ACRO - CRIIRAD - Global Chance - GSIEN

Lettre ouverte aux parlementaires

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

La relance du programme nucléaire voulue par le Gouvernement ainsi que la volonté de prolongation de l'exploitation d'un parc vieillissant qui sera inéluctablement confronté à des aléas techniques nécessitent plus que jamais une gouvernance de la sûreté exigeante, indépendante et transparente.

L'adoption du projet de loi de fusion de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN initié par le conseil de politique nucléaire en février 2023 sur la base d'un rapport classé confidentiel) risque de fragiliser le système de gouvernance de la sécurité nucléaire français.

Ce n'est pas un hasard si comme nous de nombreuses instances et comités consultés (CNTE, HCTISN, CNESER ...), les instances représentatives des salariés des entités concernées par la fusion ont également affirmé leur opposition à ce projet de loi et exprimé des avis réservés ou négatifs.

En votant ce projet de loi vous vous rendrez solidaires et responsables d'un nouveau système de gouvernance conduisant à de nombreuses régressions majeures (certaines allant même à l'encontre des recommandations techniques de l'Agence Internationale de l'énergie atomique), notamment par exemple :

- Régression dans la séparation des missions de contrôle et de réglementation avec les missions d'expert technique et de recherche,

- Régression dans l'organisation par l'éparpillement des certaines missions. Par exemple en matière de dosimétrie, de sûreté (la sûreté civile allant à l'ASN et la sûreté de défense à la Défense) ou de sécurité qui sera traitée par le système de défense qui, lui, ne connaît pas les installations civiles.

- Régression en matière d'information et d'implication de la société civile, par exemple les avis d'expertise n'étant éventuellement rendus publics qu'à l'occasion des prises de décision. Ainsi disparaît l'obligation légale de publication des avis scientifiques et techniques qui s'impose depuis 2016 à l'IRSN.

L'ARSN ne bénéficiera pas de la confiance de la population si sa mise en place ne fait pas consensus.

Nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les parlementaires, à ne pas adopter et à ne pas vous rendre acteurs de ces risques et régressions mis en avant depuis des mois par de nombreuses parties prenantes soucieuses de maintenir en France une expertise en sûreté et en sécurité à son meilleur niveau et de disposer d'un système de gouvernance des risques nucléaires robuste, indépendant et transparent.



David BOILLEY, Président de l'ACRO

Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest

<https://www.acro.eu.org/>

Didier GLATIGNY, Président de la CRIIRAD

Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité

<https://www.criirad.org/>

Bernard LAPONCHE, Président de Global Chance

<https://global-chance.org/>

Marc DENIS, Président du GSIEN

Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Énergie Nucléaire

<https://gsien.org>

Contacts presse :

ACRO : David BOILLEY - 02 31 94 35 34

acro@acro.eu.org

CRIIRAD : Bruno CHAREYRON - 04 75 41 82 50

contact@criirad.org

Global Chance : Michel LABROUSSE - 06 84 62 59 91

contact@global-chance.org

GSIEN : Marc DENIS - 06 76 87 70 94

contact@gazettenucleaire.org